**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 47 (1955)

**Heft:** 12

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

Nº 12 - Décembre 1955



47me année

## Problèmes syndicaux actuels

Par Arthur Steiner 1

L'activité déployée par les groupements économiques, les conceptions qu'ils défendent, les revendications qu'ils formulent ne rencontrent pas que des sympathies dans notre pays. Cette constatation vaut plus encore pour les associations qui se vouent à la défense des intérêts des travailleurs. Divers milieux n'aiment guère les syndicats; ils ne leur ménagent pas les critiques. On a encore trop tendance à voir dans l'individu et les valeurs personnelles la seule force créatrice, à leur attribuer tout le mérite de l'essor économique de notre pays. Le Journal des Associations patronales écrivait dernièrement: « On ne croit malheureusement plus guère que c'est l'exercice des responsabilités individuelles qui crée les valeurs morales et matérielles dont nous vivons. Au lieu de cela, on a le culte du collectif et des collectivités. »

Nous aurions tous intérêt à des jugements plus nuancés. De même que le soleil et la pluie sont tous deux indispensables, un développement harmonieux de la société est inconcevable sans une conjonction des valeurs individuelles et collectives. L'histoire nous enseigne qu'à chaque fois que l'individualisme ou le collectivisme l'emporte, cette rupture de l'équilibre peut entraîner des conséquences désastreuses, précipiter les masses dans la misère et l'esclavage. Lorsque le collectivisme écrase les libertés, le sort de l'individu est certainement aussi tragique que celui qui l'attend dans une société que l'abus des libertés a précipitée dans le chaos. En revanche, une heureuse combinaison de l'individualisme et du col-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Discours prononcé au congrès du 75e anniversaire de l'U.S.S.